

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 43

-----  
N°113  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Soizig NEDELEC	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Signatures d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations et structures culturelles fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2020.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 qui prévoit qu'une convention soit passée avec les organismes de droit privé bénéficiant de subventions publiques annuelles dépassant 23.000 € ;

Vu la délibération n° 253 du 13 décembre 2017 autorisant Mme la maire à signer les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2018/2020 avec les associations Villes de Musiques du Monde, Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (CAPA), Les laboratoires d'Aubervilliers, cinéma Le Studio et les S.A.R.L Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers, Zingaro - Théâtre Equestre ;

Vu la délibération n° 059 du 28 mars 2018 autorisant Mme la maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018/2020 avec l'association Les Poussières ;

Vu la délibération n° 010-2 du 23 janvier 2019 autorisant Mme la maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Collectif 2ter ;

Vu le projet d'avenants n° 3 aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2018/2020 avec les associations et structures culturelles suivantes : Villes des Musiques du Monde, Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (CAPA), Les Laboratoires d'Aubervilliers, cinéma Le Studio, Les Poussières, Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune - Centre Dramatique National d'Aubervilliers (S.A.R.L) et Zingaro - Théâtre Equestre (S.A.R.L) fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2020 ;

Vu le projet d'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018/2020 avec l'association Collective ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Madame le Maire à signer les avenants aux conventions pluriannuelles

d'objectifs et de moyens fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2020 avec les associations et structures culturelles suivantes :

- Villes des Musiques du Monde (association)
- Centre Arts Plastiques Camille Claudel (association)
- Les Laboratoires d'Aubervilliers (association)
- Cinéma Le Studio (association)
- Les Poussières (association)
- Collective (association)
- Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers (SARL)
- Zingaro (SARL) - Théâtre Equestre

La Maire,

Karine FRANCKET

